



Réflexions et questions posées lors des activités préparatoires à la Convention

Régionale Laïcité BW :

Thématique : « Précarité et cohésion sociale. »

Activité : Atelier citoyen

Date : 3 mai

Lieu : Nivelles

Organisation/partenaires si autre que la régionale :

Nombre de participants : 10

Rapport transmis par : Brice Droumart

Autres précisions : une retranscription des 4 ateliers est en cours, une synthèse par thème est prévue. Nous envisageons de refaire des groupes post convention.

3 questions pour orienter le travail

A) Quel est l'état des lieux sur un constat?

B) Vers quel idéal devons-nous tendre?

C) Que peut-on faire concrètement?

Réflexions:

Groupe 2 **Logement/sans abrisme** :

- Le foncier est trop cher
- Accès au logement public compliqué
- Pareil pour le RIS (conditions de résidence)
- Droit de séjour et sans-abrisme
- Méconnaissance du sans-abrisme et quid du dénombrement ?
- Manque de structures d'accueil
- Invisibilisation du mal logement et quid des adresses de référence et des logements insalubres (sont-ce des logements ?) ?
- Semi-ruralité du territoire du Brabant Wallon, problèmes de mobilité, accès à l'aide sociale et à la santé en Brabant Wallon
- Mobilier urbain anti sans-abris et modifications de l'espace public afin de faire fuir les sans-abris
- Manque de solutions alternatives aux logements traditionnels

- Cercle vicieux à partir du mal logement : pas d'emploi, problèmes de santé mentale, manque d'hygiène, etc.
- Violences des structures d'accompagnement et d'aide
- Grande vulnérabilité des femmes

Questions :

- Comment faciliter l'accès au logement ?
- Quels sont les freins à la mise à disposition de logements publics inoccupés ?
- Pourquoi si peu de volonté politique ? Cache-t-on les sans-abris ?
- Connait-on la réalité du mal logement et du sans-abrisme en Wallonie et en Belgique ?
- Quelles différences entre les villes et les milieux ruraux ? Quelles différences d'approche du « problème » ?
- Existe-t-il des chiffres objectifs et comparables ?

Propositions :

- Elargir l'accès au RIS et aux crédits sociaux
- Faire des dénombrements du sans-abrisme et mal logement tous les 2 ans
- Créer des points d'accueil mobiles
- Diversification des types de logements et des structures d'accueils (housing first, habitat léger, accueil d'urgence, hôtels sociaux, etc.)
- Construire des logements sociaux modulables et adaptatifs (mixtes et non mixtes)
- Créer des espaces sécurisant (entre autres pour les femmes)
- Transports gratuits pour se rendre en structure d'accueil
- Donner plus de temps pour le travail des assistants sociaux
- Créer des points d'accroche permanents et non saisonniers
- Echapper aux logiques territoriales
- Cf. Luc Schuiten : créer des logements collectifs, fleuris, durables, collectif mais modulaires